



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le mardi 8 septembre 2015, à 20 h 10
Bureau central, L'Original, ON

- PROCÈS-VERBAL -

Le président du Conseil, monsieur Martial Levac, préside la séance.

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Présences : CONSEILLÈRE, CONSEILLERS SCOLAIRES

M. Martial Levac, président
M. François Bazinet, vice-président
M. Roger Chartrand
M. André-Paul Lalonde
M. Jean Lemay
M^{me} Sergine Rachelle Myre-Bouchard
M. Michel Pilon

PERSONNES-RESSOURCES

M. François Turpin, directeur de l'éducation et secrétaire
M^{me} France Lamarche, surintendante de l'éducation
M. Martin Lavigne, surintendant des affaires et trésorier
M^{me} Lyne Racine, surintendante de l'éducation
M^{me} Lynn Charbonneau, adjointe à la surintendance

PROCÈS-VERBALISTE

M^{me} Sylvie Lamarche, secrétaire de séance

Absences

motivées :

M. Jonathan De Serres, conseiller scolaire
M^{me} Marie-Pierre Héroux, élève-conseillère
M^{me} Julianna Thomas, élève-conseillère

B - PRIÈRE

Le président offre ses salutations aux personnes présentes et offre à tous et à toutes ses meilleurs vœux de succès pour l'année scolaire 2015-2016.

Il enchaîne ensuite avec l'ordre du jour, la prière ayant été récitée auparavant, dans le cadre de la rencontre en comité plénier.

C - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES AUTORISÉES

RÉSOLUTION N° 15-09-7447 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Jean Lemay

« Que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté. »

Adoptée

RÉSOLUTION N° 15-09-7448 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Jean Lemay

« Que les absences motivées du conseiller scolaire Jonathan De Serres, de même que des élèves-conseillères Marie-Pierre Héroux et Julianna Thomas soient autorisées. »

Adoptée

D - DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS - Aucune

E - QUESTION À L'ÉTUDE - Aucune

F - QUESTION PRÉSENTÉE À TITRE D'INFORMATION - Aucune

G - RENSEIGNEMENTS ET COMMUNICATIONS EN CIRCULATION – Aucun

H - SÉANCE À HUIS CLOS

Discussion de la séance à huis clos : pages 140 à 142.

RÉSOLUTION N° 15-09-7449 :

Proposé par : M. Michel Pilon
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que la séance se poursuive à huis clos, à compter de 20 h 15. »

Adoptée

I - RAPPORT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

RÉSOLUTION N^o 15-09-7454 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Michel Pilon

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien entérine les résolutions suivantes adoptées à huis clos qui se lisent comme suit :

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport DE-08-15 du directeur de l'éducation et secrétaire et approuve le prêt de services de Daniel-Pierre Bourdeau au *Centre de leadership et d'évaluation (LeCLÉ)*, du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016, selon les paramètres de l'article 6.7 des Conditions de travail du personnel à la direction et à la direction adjointe du CSDCEO. »;

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien accepte à regret, la démission de Daniel Gratton, directeur du Service de l'informatique, à compter du 1^{er} août 2015. ». »

Adoptée

J - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à compter de 20 h 38.

M. Martial Levac, président

M. François Turpin, directeur de
l'éducation et secrétaire